



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 5 octobre 2020

Présidence : Monsieur Cédric Barde

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 35/2020 du 7 septembre concernant l'arrêté d'imposition
2021,

Où le rapport de la commission Gestion-finances,

DECIDE :

1. **d'adopter** l'arrêté d'imposition pour l'année 2021 tel que présenté par la Municipalité ;
2. **de fixer** la durée du nouvel arrêté à un an, soit pour l'année 2021 ;
3. **d'autoriser** la Municipalité à soumettre ledit arrêté d'imposition au Conseil d'État pour approbation ;

Ainsi délibéré en séance du 5 octobre 2020

Le président :

Cédric Barde



La secrétaire :

Laureen Pittet